

COMPTE RENDU BUREAU DU 22 AVRIL 2024

1. EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL DU 29 AVRIL 2024 ET DESIGNATION DES RAPPORTEURS
2. ENGAGEMENT DANS LA FORMALISATION DE LA FEUILLE DE ROUTE TRANSITION ECOLOGIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ
3. PRESENTATION DU PROJET DE SPASER (SCHEMA DE PROMOTION DES ACHATS SOCIALEMENT ET ECOLOGIQUEMENT RESPONSABLES)
4. NUISANCES OLFACTIVES SUR LE BASSIN DE LACQ : LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DE NEZ RIVERAINS
5. SOUTIEN FINANCIER A DES ASSOCIATIONS POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES ET/OU POUR LA LOCATION DE CHAPITEAU : EXAMEN DE DEMANDES AU TITRE DE 2024
6. RECRUTEMENT PAR VOIE CONTRACTUELLE (CDD 1 AN) D'UN JARDINIER (CAT C)
7. RECRUTEMENT PAR VOIE CONTRACTUELLE (CDD 1 AN) D'UN AGENT DE MAINTENANCE DES BATIMENTS (CAT C)
8. AUTORISATION DE LANCEMENT D'UNE PROCEDURE EN GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LES COMMUNES MEMBRES POUR L'ACHAT DE FOURNITURES DIVERSES DE MAGASIN
9. INFORMATION AU BUREAU CONCERNANT L'ATTRIBUTION DES MARCHES SUIVANTS (PROCEDURES ADAPTEES) :
 - Maîtrise d'œuvre pour la construction ou la réhabilitation de la déchetterie de RAMOUS,
 - Travaux de modification du réseau d'éclairage public de la communauté des communes de Lacq-Orthez suite Sécurisation du réseau Enedis / chemin du moulin et RD817 sur la commune de Labastide-Cézéracq,
 - Travaux d'enfouissement du réseau d'éclairage public Rond-Point RD817 sur la commune de Mont.
10. AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER LES AVENANTS SUIVANTS (PROCEDURE FORMALISEE) :
 - Travaux d'aménagement du site de la passerelle à Orthez – avenants n°2 au lot 1, et n°1 aux lots 2 et 3.

1. EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL DU 29 AVRIL 2024 ET DESIGNATION DES RAPPORTEURS

Le bureau valide l'ordre du jour du conseil du 29 avril prochain et procède à la désignation des rapporteurs.

2. ENGAGEMENT DANS LA FORMALISATION DE LA FEUILLE DE ROUTE TRANSITION ECOLOGIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ-ORTHEZ

Pour faire face à l'urgence climatique, l'Etat français s'est fixé un objectif très ambitieux traduisant la politique climatique européenne : baisser de 55 % ses émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030. Cet objectif impose une accélération sans précédent des efforts pour réduire l'empreinte écologique. C'est pourquoi la CC Lacq-Orthez souhaite dès à présent formaliser sa contribution aux grands défis environnementaux en se dotant d'une Feuille de route Transition Ecologique.

Avis favorable du bureau.

3. PRESENTATION DU PROJET DE SPASER (SCHEMA DE PROMOTION DES ACHATS SOCIALEMENT ET ECOLOGIQUEMENT RESPONSABLES)

La communauté de communes de Lacq-Orthez s'est engagée depuis de nombreuses années en matière de développement durable. Un des outils de structuration de la démarche d'achat responsable pour les collectivités est le schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) fondé sur 4 axes :

- Axe n°1 : axe environnemental : la commande publique, un levier d'action pour la protection de l'environnement et de la santé,
- Axe n°2 : axe social : la commande publique, un levier d'action pour l'insertion et l'équité sociale,
- Axe n°3 : économie responsable : la commande publique, un levier d'action pour un développement économique responsable du territoire,
- Axe n°4 : la gouvernance de la politique d'achat.

Avis favorable du bureau.

4. NUISANCES OLFACTIVES SUR LE BASSIN DE LACQ : LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DE NEZ RIVERAINS

Atmo Nouvelle-Aquitaine, observatoire de la qualité de l'air en région, en partenariat avec la CC Lacq-Orthez, l'ARS, la DREAL et Universlacq lance une vaste campagne de recrutement de nez bénévoles pour être formés à reconnaître et signaler les nuisances olfactives sur le bassin de Lacq. Plusieurs outils de communication vont être déployés et la réunion de lancement avec tous les partenaires et les futurs nez inscrits ou ceux hésitant à s'inscrire se déroulera le mardi 14 mai à 18h30 à la CC Lacq-Orthez, et la réunion de clôture le 4 juillet à la CC Lacq-Orthez. L'objectif est de recruter une trentaine de personnes qui suivront ensuite à l'automne une session de formation de 32 h répartie sur 8 semaines, avec un engagement de suivre au moins une fois par trimestre, une séance de révision. L'objectif pour les nez est ensuite de signaler les odeurs via l'application.

Les affiches seront prêtes à la fin du mois et distribuées à tous les maires lors du conseil du 29 avril.

Avis favorable du bureau.

5. SOUTIEN FINANCIER A DES ASSOCIATIONS POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES ET/OU POUR LA LOCATION DE CHAPITEAU : EXAMEN DE DEMANDES AU TITRE DE 2024

Avis favorable du bureau pour les demandes transmises par les communes de LAA-MONDRANS et PARDIES pour le compte d'associations implantées sur le territoire de la communauté de communes de Lacq-Orthez, et ce dans le cadre du dispositif de soutien financier pour l'organisation de manifestations sportives et culturelles.

Il appartiendra au prochain conseil communautaire de se prononcer sur un montant de subvention au vu des justificatifs transmis par le maire concerné.

6. RECRUTEMENT PAR VOIE CONTRACTUELLE (CDD 1 AN) D'UN JARDINIER (CAT C)

Afin de pourvoir un poste de jardinier (cadre C de la fonction publique territoriale), le jury propose de retenir un agent contractuel qui possède une expérience professionnelle intéressante et qui se distingue par un bon potentiel d'intégration.

C'est ainsi qu'en référence à l'article L.332-8 2° du code de la fonction publique, le bureau, à l'unanimité de ses membres, décide de recruter un agent contractuel de niveau C de la fonction publique territoriale pour trois ans, renouvelables par reconduction expresse, à temps complet, à partir du 1er mai 2024, dont le profil correspond à la nature des fonctions et aux besoins du service.

7. RECRUTEMENT PAR VOIE CONTRACTUELLE (CDD 1 AN) D'UN AGENT DE MAINTENANCE DES BATIMENTS (CAT C)

Afin de pourvoir un poste d'agent polyvalent d'entretien et de maintenance des bâtiments (cadre C de la fonction publique territoriale), le jury propose de retenir un agent contractuel qui possède une expérience professionnelle intéressante et qui se distingue par un bon potentiel d'intégration.

C'est ainsi qu'en référence à l'article L.352-4 du code de la fonction publique, le bureau, à l'unanimité de ses membres, décide de recruter un agent contractuel en situation d'handicap, de niveau C de la fonction publique territoriale pour un an, à temps complet, à partir du 1er mai 2024, dont le profil correspond à la nature des fonctions et aux besoins du service.

A l'issue de ce contrat, ce dernier peut être renouvelé mais sa durée ne pouvant excéder celle fixée initialement. Au terme de ce contrat, le bénéficiaire est titularisé, sous réserve qu'il remplisse les conditions de santé particulières le cas échéant exigées pour l'exercice de la fonction.

8. AUTORISATION DE LANCEMENT D'UNE PROCEDURE EN GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LES COMMUNES MEMBRES POUR L'ACHAT DE FOURNITURES DIVERSES DE MAGASIN

Depuis 2016, la communauté de communes propose à ses communes membres de se regrouper pour l'achat de biens et de prestations relevant de diverses familles d'achats en vue de réaliser des économies d'échelle.

Tout comme cela a été le cas pour l'année 2023, il est proposé aux communes en ce début d'année 2024 une liste d'achats sur lesquels, elles peuvent s'engager. Parmi cette liste, les communes pourront sélectionner les consultations qui les intéressent.

Pour l'année 2024, la liste des consultations entrant dans le champ d'application du groupement de commandes serait la suivante : Fournitures diverses de magasin.

La fonction de coordonnateur du groupement, c'est-à-dire la passation du marché, sera assurée par la communauté de communes de Lacq-Orthez.

Le bureau autorise son Président à signer la procédure en groupement de commande avec les communes pour l'achat de fournitures diverses de magasin.

9. INFORMATION AU BUREAU CONCERNANT L'ATTRIBUTION DES MARCHES SUIVANTS (PROCEDURES ADAPTEES) :

Le bureau prend acte de l'attribution des marchés suivants :

- Maîtrise d'œuvre pour la construction ou la réhabilitation de la déchetterie de Ramous,
- Travaux de modification du réseau d'éclairage public de la communauté des communes de Lacq-Orthez suite Sécurisation du réseau Enedis / chemin du moulin et RD817 sur la commune de Labastide-Cézéracq,
- Travaux d'enfouissement du réseau d'éclairage public rond-point RD817 sur la commune de Mont.

10. AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER LES AVENANTS SUIVANTS (PROCEDURE FORMALISEE) :

- Travaux d'aménagement du site de la passerelle à Orthez – avenants n°2 au lot 1, et n°1 aux lots 2 et 3 :

Le bureau autorise son Président à signer l'avenant relatif aux travaux d'aménagement du site de la passerelle à Orthez : l'avenant n°2 au lot 1 ayant pour objet les terrassements, la voirie et les réseaux humides a été attribué au groupement EIFFAGE ROUTE SUD OUEST (M) / REY BETBEDER pour un montant de 987 725,48 € HT. L'objet du présent avenant n°2 vise à mettre à jour le nouveau montant du marché suite à son évolution et à des modifications de travaux initialement prévus ce qui entraîne une moins-value de 7 608,19 € HT soit - 0,77% du montant initial du marché. Le nouveau montant du marché est de 980 117,30 € HT.

Le bureau autorise son Président à signer l'avenant relatif aux travaux d'aménagement du site de la passerelle à Orthez : l'avenant n°1 au lot 2 ayant pour objet les réseaux secs a été attribué au groupement EIFFAGE ROUTE SUD OUEST (M) / REY BETBEDER pour un montant de 238 634,25 € HT. L'objet du présent avenant vise à mettre à jour le nouveau montant du marché suite à son évolution et à des modifications de travaux initialement prévus, ce qui entraîne une moins-value de 22 076,91 € HT soit - 9,25 % du montant initial du marché. Le nouveau montant du marché est de 216 557,34 € HT.

Le bureau autorise son Président à signer l'avenant relatif aux travaux d'aménagement du site de la passerelle à Orthez : l'avenant n°1 au lot 3 ayant pour objet les espaces verts, mobilier et gestion des espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE) a été attribué groupement L'AMI DES JARDINS (M) / EIFFAGE ROUTE SO pour un montant estimatif de 851 480,50 € HT. L'objet du présent avenant vise à mettre à jour le nouveau montant du marché suite à son évolution et à des modifications de travaux initialement prévus, ce qui entraîne une plus-value de 18 888,39 € HT soit + 2,22 % du montant initial du marché. Le nouveau montant du marché est de 870 368,89 € HT.